



COMMISSION

"ECONOMIES D'ENERGIE, PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENERGIES RENOUVELABLES"

29 novembre 2023

ORDRE DU JOUR

- Informations sur différents projets EnR en cours
- Jury de l'appel à projets MDE Bâtiments : examen des demandes de prolongation
- Questions diverses

Tarifs chaufferies

L'augmentation des taux du livret A (sur lesquels sont indexés les prêts en cours sur Gy et Marnay) ont entraîné des augmentations des intérêts à rembourser.

Les marchés d'exploitation et de fournitures doivent être renégociés cette année.

Lors du dernier appel d'offres, les nouveaux prix avaient subi une augmentation de 5 % environ.

Afin de se prémunir, il est proposé de majorer les tarifs de vente de la chaleur de 5 % à partir du mois de mars 2024, en rappelant que le SIED 70 ne fait pas de bénéfices sur ses chaufferies et qu'en cas d'excédent constaté, le trop-perçu est reversé aux abonnés.

AVIS DE LA COMMISSION



Information sur différents projets EnR en cours

Voir tableau des différents projets de chaufferie en cours.

Information sur différents projets EnR en cours

Le montant global de ces investissements dépasse les capacités d'investissement du SIED 70.

Si pendant un temps, l'avance de la globalité des montants des travaux avait été envisagée, un emprunt pouvant être pratiqué sur le reste à charge, cette hypothèse ne peut plus être retenue à l'heure actuelle.

Ainsi, pour chaque projet, le Syndicat devra procéder par un emprunt sur la totalité de ce dernier.

AVIS DE LA COMMISSION

Information sur différents projets EnR en cours

De même, les études et leur montant représentent une somme que le syndicat ne peut pas mobiliser sur un seul exercice.

Il y aura donc lieu de définir des priorités sur ces dernières et donc sur les différents projets à phaser pour étaler ces dépenses.

AVIS DE LA COMMISSION

Information sur différents projets EnR en cours

Ces projets sont soumis actuellement à une forte augmentation du coût des travaux et une forte augmentation des taux d'intérêt.

Cette évolution peut remettre en cause leur réalisation au stade de l'avant-projet ou du DCE alors que l'étude au stade de la faisabilité les rendait pertinents.

Il n'est pas envisageable que le SIED 70 puisse supporter l'ensemble de ces études seul.

Il est proposé de demander aux futurs abonnés, avant le démarrage de chacune des étapes suivantes (démarrage études de maîtrise d'œuvre, démarrage des études de DCE) un engagement à rembourser ces études dans l'éventualité où ces dernières n'aboutissent pas sur un projet.

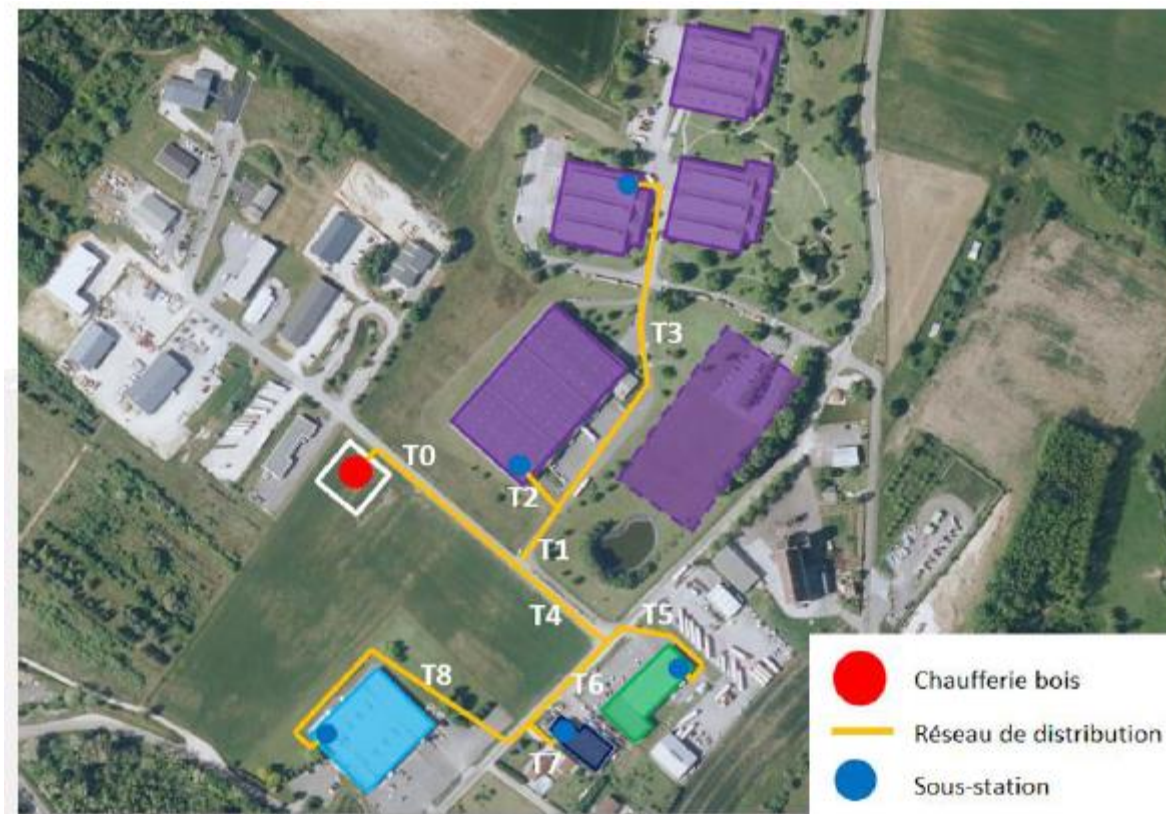
AVIS DE LA COMMISSION

Information sur différents projets EnR en cours

Le SIED 70 a été sollicité pour la mise en œuvre d'un nouveau réseau de chaleur sur Marnay au niveau de la Zone Industrielle des Plantes. Une étude de faisabilité a été menée qui a abouti à une possibilité de réalisation (Scénario 1).

Dans ce scénario, les entreprises Velux, Laser cheval, Groupe Louisot, Sarstedt pourraient être desservies.

L'entreprise Velux qui représente près de 85 % de la consommation et de la puissance, demande, en raison de sa politique environnementale, une production 100% bois avec un raccordement pour 2026 au plus tard.



Information sur différents projets EnR en cours

Un tel projet est chiffré à ce jour à 3 878 k€ (scénario 1 optimisé tout bois).

Ce projet ne permet pas d'alimenter de bâtiment public ou d'intérêt général.

Il pourrait dégager des bénéfices que le SIED 70 pourrait encaisser (dans ce cas, l'argent perçu en excédent ne le serait pas au détriment d'une collectivité).

Il présente l'inconvénient d'un équilibre budgétaire qui sera dépendant de Velux (85% de la consommation) :

- rapport de force inversé dans les négociations
- que deviendrait cet équilibre et cette chaufferie si Velux quitte ces locaux ou choisit un autre système de chauffage performant (hypothèses vraisemblables avec un contrat d'une durée de 20 ans) ?

Information sur différents projets EnR en cours

Le montant de la mission de maîtrise d'œuvre complète est estimé à 323 000 €, dont 113 050 € (35%) pour les études d'avant-projet.

Ces 113 050 € sont financés à hauteur de 70 % par l'ADEME, soit 33 915 € de reste à charge estimé pour le SIED 70.

Si ce projet devait être retenu, il ferait parti des projets à placer en priorité au détriment d'autres projets communaux.

AVIS DE LA COMMISSION

Projets photovoltaïques

Tableau récapitulatif des projets réalisés ou en cours.

AVIS DE LA COMMISSION

Projets photovoltaïques

En cas de transfert de compétence au SIED 70, les plans de financement du SIED 70 étaient basés sur un prêt à taux 0 consenti par le budget principal au budget annexe.

Il n'est plus envisageable de procéder de même alors que le syndicat fait face à de fortes demandes d'investissements et doit emprunter par ailleurs pour parvenir à les réaliser.

Les nouveaux projets présentés devront passer par un emprunt qui devra être couvert par le chiffre d'affaire calculé.

AVIS DE LA COMMISSION

Projets photovoltaïques

Les notes d'opportunité seront désormais réalisées à titre onéreux.

En cas de résultat favorable, la collectivité devra fournir une étude de structure favorable à la mise en place de panneaux photovoltaïques préalablement à un transfert de compétence.

AVIS DE LA COMMISSION

Questions diverses : vente de CEE

Le SIED 70 a procédé, pour son compte et pour celui des collectivités qui l'ont mandaté, à la vente de CEE pour :

5 430 922 kWhcumac

à 0,00865 € HT/kWhcumac

soit : 46 977,47 €

Jury de l'appel à projets MDE Bâtiments :

examen des demandes de prolongation

Le règlement de l'appel à projets stipule que :

« La subvention sera annulée si, dans un délai de deux ans à compter de sa notification, elle n'a pas fait l'objet d'une demande de versement ».

Par courriers en date du 29 septembre 2023, il a été rappelé à un certain nombre de collectivités lauréates que ce délai de 2 ans était dépassé ou allait l'être prochainement.

Il est proposé au jury de procéder à l'examen des réponses reçues en retour et de décider de l'octroi ou non d'un délai supplémentaire aux collectivités concernées.



Jury de l'appel à projets MDE Bâtiments : examen des demandes de prolongation

Voir fichiers annexes récap dossier relancés

Jury de l'appel à projets MDE Bâtiments :

examen des demandes de prolongation

Il est rappelé que le SIED 70 récupère les CEE en compensation des subventions accordées.

Dans le cas de factures transmises tardivement (1 an), les CEE ne sont pas récupérables.

Il est proposé que, dans cette éventualité, le montant de la subvention versée soit défalqué de la perte engendrée pour le SIED 70 sur la base du prix de 0,00865 € HT/kWhc cité plus haut.

AVIS DE LA COMMISSION

appel à projets 2024

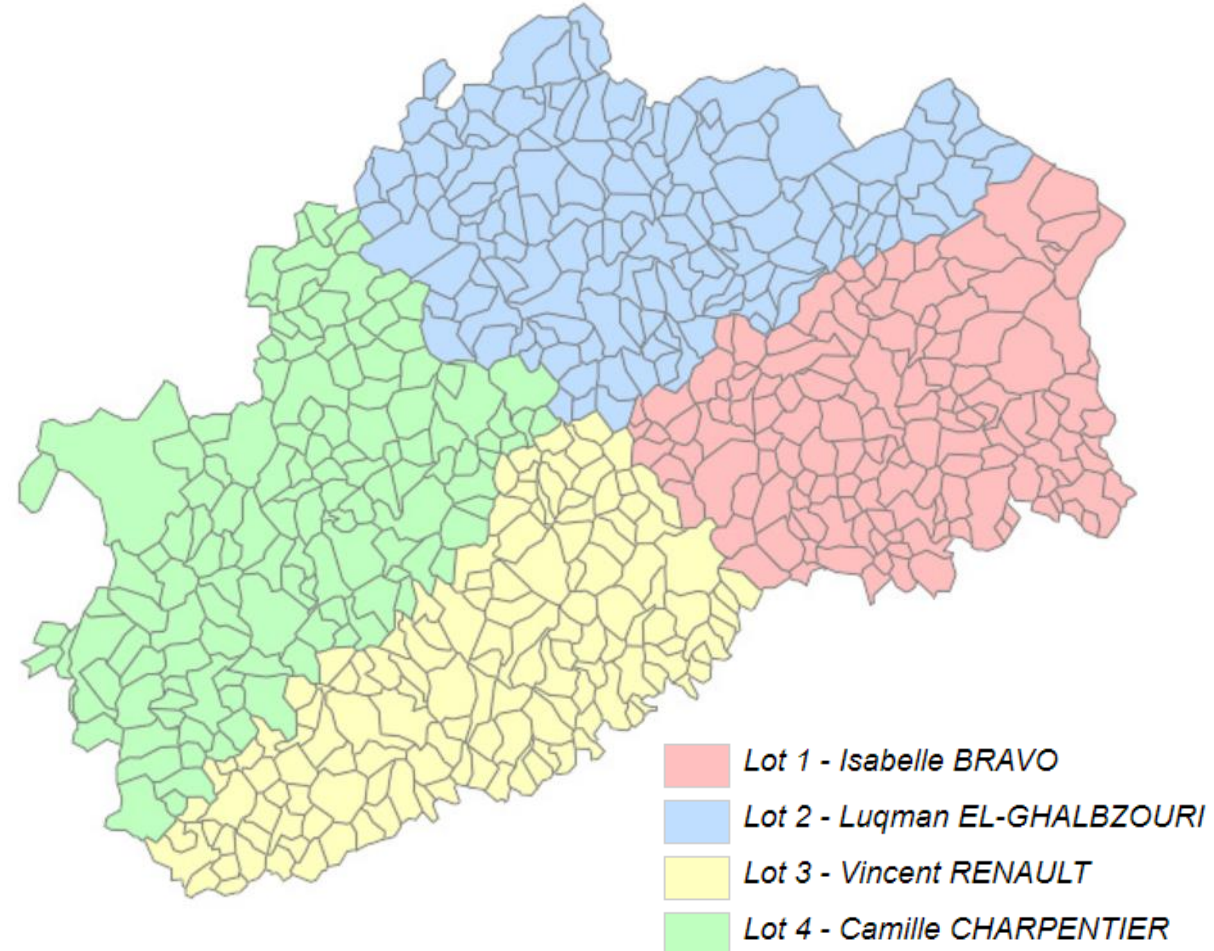
Les membres de la commission sont informés qu'au vu des premiers résultats financiers de l'année 2023, il ne pourra pas être dégagé de financement pour un nouvel appel à projets ou d'aides aux énergies renouvelables (bois, PV avec injection, ...).

CEP – économes de flux

Au 20/11/23, **175** communes adhèrent au service de conseil en énergie partagé.

Pour mémoire, le service est composé de 4 agents qui se répartissent sur 4 secteurs.

Luqman EL-GHALBZOURI a été recruté en septembre 2023.



CEP – économes de flux

Si la gratuité (ou la quasi-gratuité) de certaines prestations était possible face à une faible demande, la montée des sollicitations du SIED 70 (et des ressources nécessaires pour y répondre) ainsi que la hausse des prix de certaines prestations externes (audits, études de faisabilité) nécessite la mise en place de tarifs plus adaptés mais qui doivent rester attractifs pour les collectivités.

Par ailleurs, le développement des aides à la Maîtrise de l'Énergie (Fonds verts, CRTE, ADEME, ...), et les difficultés pour certaines communes à déposer des dossiers, ont montré le besoin de ces dernières de pouvoir accéder à une ingénierie technique et financière.

CEP – économies de flux

Exemples de coûts pratiqués par d'autres syndicats transposés à l'activité du service MDE-EnR en Haute-Saône pour des mises à disposition de personnel

Missions (jours)	1er contact + convention + OS	EDL	consultation/instruction	Etudes/DCE	Subvention/notification	Factures/Devis	Suivi	Paiements/Budgets	Rendu/Rapport annuel	TOTAL jours par prestation	Tarif journée	Coût de la prestation	Nombre de dossiers par an	TOTAL jours	TOTAL prestations
Etudes de faisabilité (accord-cadre)	0,5		0,5	2	0				0,5	3,5	360,00 €	1 260,00 €	9	31,5	11 340,00 €
Etudes de substitution (accord-cadre)	0,5		0,5	0,5	0				0,5	2,0	360,00 €	720,00 €	4	8,0	2 880,00 €
Audit énergétique (accord-cadre)	0,5		0,5	1	0				0,5	2,5	360,00 €	900,00 €	60	150,0	54 000,00 €
PV vente totale (opportunité)				0,5					0,5	1,0	360,00 €	360,00 €	15	15,0	5 400,00 €
PV autoconso (opportunité)				0,5					0,5	1,0	360,00 €	360,00 €	8	8,0	2 880,00 €
Géothermie (opportunité)				0,5					0,5	1,0	360,00 €	360,00 €	4	4,0	1 440,00 €
Montage dossier aide Préfecture					0,5			1		1,5	360,00 €	540,00 €	6	9,0	3 240,00 €
Montage dossier aide Effilogis					1		1	1		3,0	360,00 €	1 080,00 €	4	12,0	4 320,00 €
Montage dossier aide Europe					5			5		10,0	360,00 €	3 600,00 €	2	20,0	7 200,00 €
Valorisation CEE											30%				50 000,00 €
CEP												250,00 €	130		32 500,00 €
AMO travaux biomasse	1		2	4			6			13,0	360,00 €	4 680,00 €	2	26,0	9 360,00 €
AMO travaux MDE	1		2	4			3			10,0	360,00 €	3 600,00 €	4	40,0	14 400,00 €
TOTAL jours										48,5			248	323,5	144 960,00 €
exploitation (par chaufferie)						12	8	2	1	23,0	360,00 €	8 280,00 €	3	69,0	24 840,00 €
PV (travaux)			3				5			8,0	360,00 €	2 880,00 €	3	24,0	8 640,00 €
TOTAL jours										79,5			254	416,5	178 440,00 €

CEP – économes de flux

Il sera proposé au prochain bureau syndical une tarification adaptée pour toutes ces prestations qui seront utiles aux collectivités.

AVIS DE LA COMMISSION

CEP – économies de flux

La cotisation pour l'adhésion au service CEP est de **250 € pour 3 ans** pour les communes sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TICFE.

Il est proposé de passer cette cotisation à **250 € par an pendant 3 ans.**

La cotisation pour l'adhésion au service CEP est de **250 € + 1 €/hab pour 3 ans** pour les communes sur le territoire desquelles le SIED 70 ne perçoit pas la TICFE.

Il est proposé de passer cette cotisation à **250 € + 0,35 €/hab par an pendant 3 ans.**

Pour un EPCI : La cotisation pour l'adhésion au service CEP est de **(1 000 € + 200 € par bâtiment) x coefficient (1 - 0,5 x population versant la taxe / population totale de l'EPCI).**

Il est proposé de passer cette cotisation à **(1 000 €/an + 220 € par bâtiment) x coefficient (1 - 0,5 x population versant la taxe / population totale de l'EPCI) pendant 3 ans.**

Questions diverses ?
